

22m  
ég  
OC

Bibliothèque Maison de l'Orient



135592

OC ég 22M

## DEUX POINTS DE SYNTAXE ÉGYPTIENNE

PAR

M. CHARLES KUENTZ.

La syntaxe est chose susceptible entre toutes de varier à l'infini d'une langue à une autre : la mentalité et les habitudes intellectuelles particulières à chaque peuple lui impriment un caractère individuel et original. C'est ce qui la rend souvent difficile à bien comprendre. Aussi, lorsque la philologie constitue la grammaire de telle ou telle langue, ce sont toujours les chapitres relatifs à la syntaxe qui mettent le plus de temps à s'établir. Il y a entre autres une question particulièrement embarrassante à étudier, en raison de sa complexité et de sa subtilité : celle de la valeur des différentes formes verbales, soit en elles-mêmes, soit dans leur rapport les unes avec les autres. En un mot, c'est le problème, toujours délicat, de l'aspect verbal.

L'égyptien ne fait pas exception à la règle : il reste dans sa syntaxe beaucoup de points obscurs; le problème de l'aspect verbal, en particulier, est loin d'y être résolu. Les quelques remarques qui vont suivre se meuvent justement dans cet ordre d'idées. Il s'agit d'étudier et, si possible, de préciser certaines valeurs des deux temps fondamentaux du verbe égyptien : le parfait et l'imparfait. Ces appellations, prises dans le sens que leur donnent les grammairres sémitiques, semblent bien être, somme toute, les plus commodes pour désigner les formes verbales  $\text{𓂏𓂛𓂧}$  et  $\text{𓂏𓂛𓂧}$ . En effet, le rapport qui existe entre le parfait et l'imparfait des langues sémitiques équivaut sensiblement à celui que l'on reconnaît entre le temps  $\text{𓂏𓂛𓂧}$  et le temps  $\text{𓂏𓂛𓂧}$ .

Or justement les faits syntactiques relevés ici pour l'égyptien ont des analogues dans les langues sémitiques : certaines particularités de l'emploi du parfait ou de l'imparfait se retrouvent exactement en arabe, par exemple, ou

en hébreu. Cette coïncidence entre l'égyptien et le groupe congénère des langues sémitiques est tout à fait remarquable; elle jette une vive lumière sur certaines questions difficiles et à ce sujet il faut remarquer combien de services rend souvent la méthode comparative. Des phénomènes grammaticaux qui, étudiés en égyptien seulement, auraient paru bizarres et peu compréhensibles, s'éclairent d'un jour tout nouveau si on les met en parallèle avec des phénomènes similaires dans des langues apparentées.

Pendant il va de soi que les rapprochements établis entre le parfait et l'imparfait égyptiens, d'une part, et, d'autre part, le parfait et l'imparfait sémitiques ne sauraient avoir qu'une valeur théorique et psychologique. En effet, au point de vue de l'étymologie, le correspondant égyptien du parfait sémitique est, comme on sait, le temps  $\text{𓂏𓂐𓂑𓂒}$ ; ce temps d'ailleurs a perdu très tôt sa valeur primitive. Quant au temps qui correspondrait étymologiquement à l'imparfait sémitique, il n'existe pas en égyptien.

Cette restriction indispensable une fois faite, il n'y a aucun inconvénient à appeler parfait et imparfait les deux temps fondamentaux de la conjugaison égyptienne, car au point de vue sémantique  $\text{𓂏𓂐𓂑𓂒}$  correspond exactement à  $\text{𓂏𓂐𓂑𓂒}$ , et  $\text{𓂏𓂐𓂑𓂒}$  à  $\text{𓂏𓂐𓂑𓂒}$ .

Je tiens à exprimer ici toute ma reconnaissance à M. Loret, qui a suggéré le présent travail et dirigé mes recherches.

## I. — LE PARFAIT À VALEUR DE FUTUR.

### A. — FUTUR ABSOLU.

Ouvrons une grammaire hébraïque ou arabe au chapitre de la syntaxe qui traite du parfait. Nous y voyons que, dans certains cas, ce temps peut recevoir, entre autres valeurs, celle de futur. Cela se produit notamment lorsque le sujet parlant « a une telle certitude de l'accomplissement d'un acte à venir qu'il peut déjà le considérer comme réalisé »<sup>(1)</sup>. « Le parfait peut servir à énoncer une action dont l'exécution est encore à venir, si l'on veut faire sentir que celui qui parle regarde la chose comme décidément résolue ou certaine,

(1) J. TOUZARD, *Grammaire hébraïque*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, 1911, § 145 f, p. 176.

comme un fait accompli dans son idée <sup>(1)</sup>. » Tel est le phénomène en hébreu : en arabe, il en va de même. Le parfait sert à indiquer souvent « un fait dont la réalisation dans l'avenir est si certaine qu'on peut le décrire comme ayant déjà eu lieu » <sup>(2)</sup>. Cette valeur de futur absolu et inconditionnel s'attache au parfait dans trois cas principaux :

1° Dans les discours prophétiques de ceux qu'anime l'esprit divin et, d'une façon générale, dans les prédictions solennelles;

2° Dans les engagements que l'on prend (soit dans les serments, soit dans les traités ou les contrats);

3° Et enfin même dans l'expression de résolutions définitives, d'intentions fermes.

Or il n'est pas impossible de trouver des exemples de ce triple emploi dans la littérature égyptienne de toutes les époques, soit dans des textes profanes, soit surtout dans des textes religieux.

Dans la Stèle du Songe, on nous raconte, au début, que le pharaon eut, avant son avènement, une vision prophétique : deux serpents se présentèrent à lui en songe, l'un à droite, l'autre à gauche. Après ce rêve difficile à interpréter, il en eut heureusement un second, plus explicite : les serpents s'offrirent de nouveau à ses yeux, en disant <sup>(3)</sup>:



Tu as la terre du Sud : tu conquerras la terre du Nord; le vautour et le cobra se dresseront sur ton chef; la terre te sera donnée dans sa longueur et sa largeur; aucun autre ne partagera avec toi.

Tout ce récit a un caractère religieux et prophétique très marqué : on ne s'étonnera donc pas que le parfait ait une valeur de futur que tout le

<sup>(1)</sup> S. PREISWERK, *Grammaire hébraïque*, 4<sup>e</sup> édition, Bâle-Genève-Lyon, 1884, § 474, p. 247.

<sup>(2)</sup> W. WRIGHT, *A grammar of the arabic language*, t. XIV.

*guage*, 3<sup>e</sup> édition, Cambridge, 1898, vol. II, § 1 e.

<sup>(3)</sup> *Stèle du Songe*, lignes 5-6.

contexte d'ailleurs rend évidente. Au moment où nous reporte le début de l'inscription, le pharaon n'a pas encore établi sa domination sur l'ensemble du pays : il ne règne que dans la Haute-Égypte (« tu as déjà la terre du Sud »). C'est le reste du récit qui nous montre comment, parti de son territoire primitif, il conquiert peu à peu toute la vallée du Nil. Par conséquent, on ne peut songer à traduire le parfait   comme un véritable passé : « tu as conquis ». C'est bien un futur énergique, un *futurum propheticum*, comme le parfait  dans cette phrase d'oracle :   « une étoile *sortira* de Jacob » (*Nombres*, XXIV, 17) <sup>(1)</sup>. Après tout, Racine ne faisait que reprendre inconsciemment ce procédé, lorsqu'il prêtait au grand prêtre Joad animé de l'esprit prophétique les vers <sup>(2)</sup> :

Comment en un plomb vil l'or pur *s'est-il changé?*  
 .....  
 De son amour pour toi ton Dieu *s'est dépouillé.*  
 .....  
 Le Seigneur *a détruit* la reine des cités, etc.

Si nous passons à des textes religieux, nous rencontrons plus fréquemment des cas du même genre; et la chose n'a rien d'étonnant.

Dans un texte funéraire de la XII<sup>e</sup> dynastie <sup>(3)</sup>, se trouve, en fin de chapitre, la conclusion suivante :



Celui qui peut dire ce chapitre, il entrera dans l'Occident après être sorti : mais quiconque ignorera ce chapitre, ni il n'entrera ni il ne sortira, par suite de son ignorance.

L'opposition est ici intéressante à constater entre le futur ordinaire exprimé par l'imparfait   et le futur emphatique et prophétique rendu par les parfaits   et  . Comment peut-on l'expliquer? C'est que le châtement du coupable est plus important à méditer pour le lecteur que la

<sup>(1)</sup> Cf. J. TOUZARD, *Grammaire hébraïque*, loc. cit.

<sup>(2)</sup> *Athalie*, vers 1142 et seq. (acte III, sc. 7).

<sup>(3)</sup> Sarcophage de Mentouhotep. Publié dans

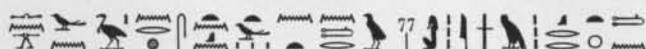
LEPSIUS, *Aelteste Texte des Todtenbuchs*, pl. 19, l. 60-61.

<sup>(4)</sup> Il n'y a peut-être pas de lacune.

<sup>(5)</sup> Ou ; le signe est mutilé.

récompense de l'élu : il faut insister sur les dangers auxquels expose l'ignorance, beaucoup plus que sur les avantages que procure la connaissance des préceptes religieux. Aussi le ton se fait-il plus pressant, plus prophétique dans la seconde phrase, celle qui nie, que dans la première, celle qui affirme.

Dans le *Livre de l'Am-Douat* (recension abrégée), il est question, à un certain moment, de la septième heure de la nuit, c'est-à-dire de la septième région des enfers. Les morts, dans leur passage, y sont exposés à de multiples et terribles dangers : mais l'homme qui connaît ce chapitre de l'ouvrage ne succombera pas au milieu de tous ces périls menaçants. Voici le texte du Papyrus de Leyde n° 71 (lignes 76-77) :



L'âme de celui qui sait cela *ne sera pas livrée* aux violences des dieux qui habitent ce cercle <sup>(1)</sup>.

Le parfait du verbe  $\overline{\text{X}}$  indique évidemment un ton d'oracle, très naturel dans un livre religieux. Il en est de même du verbe  $\overline{\text{P}}\overline{\text{Q}}$  dans la phrase suivante :  $\overline{\text{P}}\overline{\text{Q}}\overline{\text{R}}\overline{\text{S}}$  « tu me *délivreras*, ô Yahweh! » (*Psaumes*, xxxi, 6) <sup>(2)</sup>.

Une formule semblable se trouve au *Livre des Morts*, à la fin du chapitre CLXXVI. La voici, d'après le Papyrus de Nou (dernière rubrique) :



Celui qui connaît ce chapitre, il sera un Lumineux parfait : il ne *mourra* point une seconde fois dans l'autre monde.

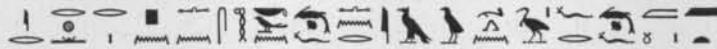
La valeur de futur que reçoit ici le parfait  $\overline{\text{N}}\overline{\text{O}}$  ne peut être révoquée en doute. Il s'agit bien de l'avenir, et non du passé; mais, grâce à l'emploi du parfait, cet avenir est prédit avec une assurance dogmatique qui ne doit laisser de place, en l'âme du croyant, pour aucun doute. De même, dans la prophétie suivante (*Isaïe*, v, 13), le parfait  $\overline{\text{L}}\overline{\text{M}}$  donne au fait prévu un caractère de certitude absolue :  $\overline{\text{L}}\overline{\text{M}}\overline{\text{N}}\overline{\text{O}}$  « c'est pourquoi mon peuple *sera emmené captif* » <sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Même texte dans le papyrus du Louvre 3071 (cf. P. PIERRET, *Études égyptologiques*, 2<sup>e</sup> livraison, p. 115).

<sup>(2)</sup> Cf. J. TOUZARD, *loc. cit.*

<sup>(3)</sup> Cf. S. PREISWERK, *Grammaire hébraïque*, § 474, p. 247.

Voici un exemple d'une tournure identique : il est tiré lui aussi du *Livre des Morts*<sup>(1)</sup> :



Celui qui connaît ce chapitre, — son corps *ne sera point détruit*, son âme *ne sera point écartée* de son corps, en vérité.

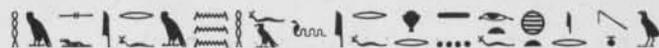
Les deux parfaits  $\overline{\text{I}} \overline{\text{H}} \overline{\text{S}}$  et  $\overline{\text{I}} \overline{\text{H}} \overline{\text{S}}$  expriment le futur avec énergie, comme  $\overline{\text{H}} \overline{\text{O}} \overline{\text{S}}$  dans l'exemple précédent. Le lecteur n'aura pas à s'y tromper : ce n'est pas une prophétie en l'air, c'est une prédiction qui se réalisera sans aucun doute, « en vérité ».

Le parfait égyptien peut encore servir à rendre l'idée du futur dans le cas d'un engagement pris. Tout d'abord, voici deux exemples où il s'agit spécialement d'un serment.

Le propriétaire d'un tombeau de l'Ancien Empire<sup>(2)</sup>,  $\overline{\text{H}} \overline{\text{O}} \overline{\text{S}}$ , le chef de domaine Meni, déclare solennellement qu'une récompense attend les gens qui respecteront sa dernière demeure et prédit au contraire les pires châtiments à ceux qui pourraient la profaner<sup>(3)</sup>. Voici d'abord les promesses envers les hommes de bonne volonté (inscription sur une paroi du tombeau) :



Voici maintenant le passage qui fait pendant à celui-là (inscription d'un linteau de porte) :



La traduction de ce dernier passage éclairera le premier, car il saute aux yeux que l'un est l'antithèse de l'autre :

Que le crocodile soit contre lui dans l'eau, que le serpent soit contre lui sur la terre, — celui qui fera une chose (mauvaise) contre cela (= qui dégradera ce tombeau).

<sup>(1)</sup> *Chapitre 89*, d'après la recension saïte (*Todtenbuch*, éd. Lepsius, chap. 89, col. 7); le passage manque dans les recensions antérieures.

<sup>(2)</sup> KURT SETHE, *Urkunden des Alten Reichs*, I, p. 23.

<sup>(3)</sup> Je dois cet exemple à la gracieuse obligeance de M. Loret.



future à laquelle le vassal s'engage par serment. Il en va de même du parfait *خَامَرْتُ* dans la phrase suivante : *أَلَيْتُ لَا خَامَرْتَنِي الْخَمْرُ مَا عَلِقْتُ رُوحِي بِجَسَدِي* : « je jure que le vin ne m'enivrera point, tant que mon âme restera dans mon corps »<sup>(1)</sup>.

Il faut ajouter le cas où l'engagement est pris non plus dans un serment proprement dit, mais dans un traité, un marché ou une convention. Aussi bien trouve-t-on dans un papyrus de Kahun de la XVIII<sup>e</sup> dynastie (Pap. Berlin n° 9784) la phrase suivante (lignes 26-27)<sup>(2)</sup> :



Par Amon! par Pharaon! s'il y a chômage durant les deux journées que je te donne en retour de l'esclave Henou-it, je t'en paierai l'équivalent pièce pour pièce.

L'emploi du parfait *خَامَرْتُ* dans cette clause de traité donne plus de force à l'engagement pris : la promesse faite par l'une des parties à l'autre est formelle, on peut considérer sa réalisation comme un fait aussi certain, aussi effectif, que le serait un fait passé. Le caractère solennel de la déclaration est prouvé par la présence de la formule de serment au début de la phrase : « Par Amon! par Pharaon!... ». C'est de la même façon que l'arabe emploie les parfaits *فَاعْطِنَا الْأَمَانَ عَلَى خَلْتَيْنِ إِمَامًا* dans la convention suivante : *قَبِلْتُ سَتْرَتَ وَأَمْسَكْتُ* et *قَبِلْتُ* « donne-nous donc une assurance formelle de l'une ou l'autre de ces conditions : ou bien tu *accepteras* nos propositions, — ou bien tu les *tiendras* secrètes, et tu *éviteras* de nous faire aucun mal jusqu'à notre départ de ton pays »<sup>(3)</sup>.

Outre les prophéties et les engagements, un troisième cas est à envisager : celui où le parfait sert à exprimer une intention ferme, une résolution. Des exemples de ce genre se rencontrent en égyptien. Le début du Papyrus d'Orbiney nous montre les deux frères Anpou et Bataou en train de travailler dans leurs terres. Le frère aîné envoie son cadet chercher des semences à la ferme, et l'attend dans son champ, car le temps presse : la terre toute labourée est prête

<sup>(1)</sup> Cf. W. WRIGHT, *A grammar of the arabic language*, vol. II, § 1 e.

(1906), p. 30 (texte), 32 (traduction) et 33 (commentaire).

<sup>(2)</sup> ALAN H. GARDINER, in *Zeitschrift*, t. XLIII

<sup>(3)</sup> Cf. W. WRIGHT, *loc. cit.*



récit. Il faut d'ailleurs le remarquer : si tous les verbes de la phrase ont une valeur de futur, le verbe « je rendrai réponse » est le seul qui ait été mis au parfait. Quelle en est la raison? L'action capitale aux yeux de Bataou, le but final du roman, c'est de tirer vengeance de la femme désobéissante et criminelle. Dès lors le verbe qui exprimait ce fait essentiel devait être mis en relief : le meilleur moyen était de l'employer au parfait, à ce temps qui indique bien une intention ferme, une volonté énergique : « Oui, je veux tirer alors ma vengeance... ». Identique est la valeur du parfait أَقَمْتُ dans la déclaration : أَقَمْتُ بِمَكَّةَ وَاللَّهِ لَا أَقَمْتُ بِمَكَّةَ « par Dieu ! je ne veux point rester à La Mecque ! » <sup>(1)</sup>.

B. — FUTUR CONDITIONNÉ.

Nous avons vu jusqu'ici le parfait employé pour exprimer un acte à venir et dont la réalisation n'est subordonnée à aucune condition. Un cas très voisin est celui où le parfait sémitique sert à énoncer, dans l'apodose d'une phrase conditionnelle, le fait qui se produira sûrement si se trouve remplie la condition exprimée dans la protase. Le parfait a donc ici encore une valeur de futur énergique. Voici un exemple pour l'hébreu : וְאִם-יִמְיָנוּ וְיִמָּחוּ « et s'ils nous tuent, nous mourrons » (*II Rois*, vii, 4) <sup>(2)</sup>. De même, pour l'arabe : إِنْ فَعَلْتَ ذَلِكَ هَلَكَتَ « si tu fais cela, tu périras » <sup>(3)</sup>. Mais, ajoutent les grammairres sémitiques, la protase n'est pas nécessairement une proposition conditionnelle proprement dite, avec particule « si » exprimée : elle peut tout aussi bien être un imparfait sans conjonction, ou un impératif, etc., et ces formes verbales prennent alors une valeur conditionnelle. Or des cas de ce genre se retrouvent en égyptien.

Dans la première partie de la phrase, on peut avoir par exemple un impératif. Le Papyrus Ebers donne une recette pour empêcher les cils déviés de repousser après avoir été arrachés. Voici la conclusion :



Applique (la préparation) à la place de ce cil, une fois qu'il est arraché : il ne repoussera point <sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> Cf. W. WRIGHT, *loc. cit.*

<sup>(2)</sup> Cf. J. TOUZARD, *op. cit.*, § 406 d.

<sup>(3)</sup> Cf. W. WRIGHT, *op. cit.*, vol. II, § 6 b. D'ailleurs le français emploie lui aussi une tour-

nure perfective quand il veut présenter un fait futur comme indubitable ou fatal; on pourra dire par exemple : « si tu fais cela, tu es perdu ».

<sup>(4)</sup> *Papyrus Ebers*, LXIII, 17-18.

L'impératif  $\overline{\text{𐀀}}$  « place » est ici le succédané d'une proposition subordonnée conditionnelle  $\overline{\text{𐀀}}$  « si tu places »; dans l'apodose nous avons le parfait  $\overline{\text{𐀀}}$  dont la valeur est celle d'un futur énergique. Par conséquent, la construction est tout à fait pareille à celle de la phrase suivante :  $\overline{\text{𐀀}}$  « fais-nous voir . . . . et nous userons de grâce envers toi » (*Juges*, 1, 24)<sup>(1)</sup>.

Il est d'ailleurs remarquable que, sur l'original, le signe  $\overline{\text{𐀀}}$  dans le groupe  $\overline{\text{𐀀}}$  n'est pas tracé à l'encre noire comme tout le corps de la recette, mais à l'encre rouge, comme la rubrique qui se trouve immédiatement après et qui indique le début d'une nouvelle recette. L'explication de ce fait ne peut être que celle-ci. Le scribe avait écrit  $\overline{\text{𐀀}}$  par inadvertance et oublié le signe  $\overline{\text{𐀀}}$  caractéristique du parfait. Puis il avait changé d'encre et avait déjà écrit ou s'appropriait à écrire, à l'encre rouge, la rubrique de la recette suivante :  $\overline{\text{𐀀}}$  « autre formule... ». A ce moment, il s'aperçut de son omission et, sans penser à changer d'encre, il ajouta le signe  $\overline{\text{𐀀}}$ . C'est donc qu'il le jugeait indispensable. En d'autres termes, le parfait n'est pas employé ici au hasard : il a, dans ce passage, une valeur toute particulière, que l'imparfait  $\overline{\text{𐀀}}$  eût été incapable de rendre. Le rédacteur de la recette était sûr qu'elle était infaillible et tenait à communiquer sa conviction aux lecteurs.

Plus loin<sup>(2)</sup>, le même recueil médical présente consécutivement deux phrases du même genre; mais ici la protase ne contient plus un verbe à l'impératif : c'est le temps  $\overline{\text{𐀀}}$  qui est employé. Il s'agit de deux recettes pour « empêcher un serpent de sortir de son trou » :



Les verbes  $\overline{\text{𐀀}}$  et  $\overline{\text{𐀀}}$  sont ici des sortes d'ablatifs absolus à valeur conditionnelle (*posita tilapia = si posita erit tilapia*). On peut donc traduire :

Si l'on pose un *Tilapia nilotica* desséché à l'entrée de son<sup>(3)</sup> trou, *il n'en sortira point*. — Autre recette : si l'on pose du natron à l'entrée du trou, *il ne sortira point*.

Il est digne d'attention que le scribe auteur du Papyrus Ebers, toujours économe de son temps et de son papyrus, a, dans la recette complémentaire,

<sup>(1)</sup> Cf. S. PREISWERK, *op. cit.*, § 478, 2 a.

<sup>(2)</sup> *Papyrus Ebers*, XCVII, 18-19.

<sup>(3)</sup> C'est-à-dire : du serpent,  $\overline{\text{𐀀}}$  nommé dans la phrase précédente (l. 18).

celle du natron, supprimé plusieurs mots : le pronom-affixe  après le substantif                                     

Il faut d'ailleurs remarquer que des phénomènes similaires peuvent se rencontrer en d'autres langues. Voici quelques vers de Virgile intéressants à cet égard :

.....Tamen hæc quoque si quis  
 inserat, aut scrobibus mandet mutata subactis,  
 exuerint silvestrem animum cultuque frequenti  
 in quascumque voles artes haud tarda sequuntur.

«Cependant, si on les greffe (ces arbres sauvages), ou si, en les transplantant, on les confie à des fosses ameublies, ils dépouilleront leur caractère sauvage, et, grâce à une culture assidue, ils se plieront sans tarder à toute méthode voulue (1).»

Le futur *antérieur* «*exuerint*» indique ici l'action comme *déjà réalisée* au moment de la greffe ou de la transplantation : cela donne plus de vivacité à l'exposition en même temps que cela affirme d'une façon plus énergique l'efficacité de la méthode.

C. — FUTUR DÉSIDÉRATIF.

Une dernière nuance du parfait à valeur de futur, dans les langues sémitiques, est la nuance qu'on peut appeler optative ou désidérative. Le parfait arabe, par exemple, sert à exprimer «un événement dont on désire la réalisation. C'est pourquoi le parfait est d'un usage constant dans les souhaits, les prières, les imprécations... Il a aussi ce sens après la négation *ǰ* (2).» Le parfait hébreu sert de même à «exprimer une attente» (3).

Or, dans un fragment de chanson érotique conservé sur un ostracon, nous trouvons ce vœu d'un amoureux ardent :



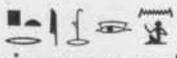
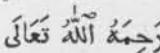
Ah! si j'étais la négresse sa suivante! Oui, je verrais la couleur de toutes ses chairs (4)!

(1) Ces vers sont tirés des *Géorgiques*, chant II, vers 49-52.

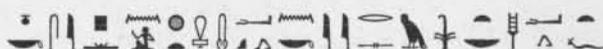
(2) W. WRIGHT, *op. cit.*, § 1 f.

(3) S. PREISWERK, *op. cit.*, § 474.

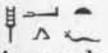
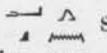
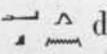
(4) Ostracon n° 25218 du Musée du Caire, lignes 13-14.

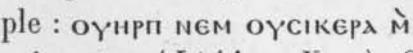
Le parfait  « je verrais! oh! que je voudrais voir! » montre la vivacité du désir, ce que ne ferait pas un simple imparfait  « puissé-je voir! ». De même le parfait  donne plus de force à un souhait comme :  « que Dieu tout-puissant ait pitié de lui! »<sup>(1)</sup>.

Dans la stèle de Piankhi, on nous raconte la visite que le roi de ce nom rendit au dieu Râ d'Héliopolis, lors de son passage dans cette ville. Il monta l'escalier d'honneur, pénétra seul dans le sanctuaire et contempla son père Râ. Son adoration terminée, il referma les battants de la porte, tira les verrous, et y apposa son sceau royal. Puis, se tournant vers les prêtres, il leur dit :



Moi, j'ai vérifié le sceau. Qu'aucun autre n'y entre, parmi tous les rois qui existeront<sup>(2)</sup>!

Le participe futur<sup>(3)</sup>  prouve que  se rapporte à l'avenir, et non au passé. Ce parfait rend donc un désir, un souhait très vif, un ordre presque du roi Piankhi aux prêtres de Râ. Remarquons qu'il est précédé de la négation . Nous avons vu qu'en arabe justement le parfait reçoit une valeur désidérative spécialement après la négation . Un parallèle exact au verbe  de la stèle éthiopienne est donc fourni par le verbe  « que jamais vous ne rencontriez de malheur en chemin, tant que vous vivrez! »<sup>(4)</sup>.

A propos de ce cas de parfait vélatif précédé de la négation, il est curieux de voir que, pour exprimer un souhait négatif, pour rendre une défense, le copte se sert également de son parfait précédé de la négation <sup>(5)</sup>. Exemple :  « vous ne boirez ni vin ni boisson enivrante » (*Lévitique*, X, 9). C'est donc un phénomène analogue à l'emploi du parfait du subjonctif, en latin, au lieu du présent, dans les défenses : *Ne feceris* « ne fais pas ».

<sup>(1)</sup> Cf. W. WRIGHT, *loc. cit.*

<sup>(2)</sup> *Stèle de Piankhi*, I, 105.

<sup>(3)</sup> Sur cette dénomination, cf. *supra* p. 237, note 1.

<sup>(4)</sup> Cf. W. WRIGHT, *A Grammar of the arabic language*, *loc. cit.*

<sup>(5)</sup> A. MALLON, *Grammaire copte*, 2<sup>e</sup> édition, Beyrouth, 1907, § 244 (« futur prohibitif »).

## II. — THÉORIE DES TEMPS CONSÉCUTIFS.

En hébreu, lorsqu'on a à exposer une série de faits qui ne sont pas isolés et indépendants les uns des autres, mais qui ont au contraire entre eux un lien logique ou chronologique, on aime à en faire une sorte de chaîne continue en réunissant le verbe de chaque proposition à la proposition précédente au moyen de la particule ׀ « et ». C'est ce qu'on appelle le ׀ « consécutif », par opposition au ׀ « copulatif » qui signifie également « et », mais qui n'a pas de valeur plus précise que celle d'une simple conjonction de coordination. Si la narration demande l'emploi du parfait, l'habitude est de n'employer ce temps que dans la première phrase : dans toutes les autres on emploiera l'imparfait précédé du ׀ ; c'est ce qu'on appelle « l'imparfait consécutif ». Inversement, si le temps voulu pour l'exposition des faits est l'imparfait, seul le verbe de la première phrase sera mis à ce temps : tous les autres seront au parfait précédé du ׀ ; ce sont des « parfaits consécutifs ». En un mot, on n'emploie la forme verbale convenable qu'en tête de la narration : et les formes verbales suivantes adoptent la même valeur que cette première. Le verbe initial est pour ainsi dire l'armature musicale de l'ensemble, c'est lui qui donne le ton à tout ce qui suit<sup>(1)</sup>.

### A. — PARFAIT CONSÉCUTIF.

Dans ce premier cas, l'hébreu présente une série de verbes reliés par ׀ et dont le premier est à l'imparfait, et le suivant ou les suivants au parfait : ceux-ci, au point de vue du sens, équivalent absolument à l'imparfait qui les commande. « La notion dominante, quant au temps, étant suffisamment marquée par le premier verbe, ceux qui suivent se subordonnent pour le sens à cette direction première et générale, et ajoutent en outre à la diction la modification de leur caractère particulier... Ce ׀ a le sens et l'effet de ne pas seulement enfile ces verbes en les attachant l'un à l'autre, mais d'établir entre eux une consécution, c'est-à-dire un rapport logique d'antécédent et de conséquent. De là son nom de ׀ consécutif. Ce rapport peut être celui d'une

<sup>(1)</sup> Cf. J. TOUZARD, *op. cit.*, § 391 β; cf. également S. PREISWERK, *op. cit.*, § 142.



Dans l'*Hymne à Amon-Râ* du Papyrus n° 17 de Boulaq<sup>(1)</sup> on décrit la navigation diurne du dieu et son passage triomphal malgré les tentatives de ses ennemis :



Ton équipage est dans l'allégresse : il voit que l'impie est abattu, que son corps absorbe le couteau, et que le feu le dévore<sup>(2)</sup>.

Cet exemple n'est pas moins clair que le premier. La logique condamne la traduction : « . . . après que le feu l'a dévoré ». Il est de toute évidence que l'ennemi de Râ a été égorgé ou mis en pièces avant d'être consumé par les flammes; l'ordre grammatical coïncide, en un mot, avec l'ordre chronologique. Le parfait  $\dagger$  a donc bien la valeur d'un présent, comme les deux temps qui précèdent : à savoir les deux imparfaits  $\text{||} \text{||} \text{||}$  et  $\text{||} \text{||} \text{||}$ . En d'autres termes,  $\dagger$  est un véritable « parfait consécutif ». On n'attend évidemment pas que l'impie soit réduit en cendres pour le tuer, pas plus que, dans la phrase biblique suivante, l'homme n'attend d'avoir fondé un foyer pour quitter celui de ses parents : על-בן ועובר איש את-אביו ואת-אמו ודבק באשתו « c'est pourquoi l'homme quitte son père et sa mère, et s'attache à sa femme » (*Genèse*, II, 24)<sup>(3)</sup>. Dans cette phrase, ודבק joue le rôle de « parfait consécutif » par rapport à l'imparfait initial יעזוב.

Sur un monument du règne d'Osorkon<sup>(4)</sup> on lit la formule suivante d'imprécations et de menaces contre ceux qui pourraient désobéir au décret royal :



Celui qui déplacera cette stèle que j'ai faite, — il tombera sous les coups d'Amon-Râ, et la flamme s'emparera de lui.

<sup>(1)</sup> IX, 6 à X, 1.

<sup>(2)</sup> Cf. É. GRÉBAUT, *Hymne à Ammon-Râ*, Paris, 1874, p. 25.

<sup>(3)</sup> Cf. J. TOUZARD, *op. cit.*, § 406.

<sup>(4)</sup> Voir A. ERMAN, dans *Zeitschr. für ägypt. Spr. und Altertumsk.*, t. XLV (1908), p. 6.

Pas plus que dans la phrase précitée de l'*Hymne à Amon-Râ*, on ne peut songer à traduire le parfait  $\downarrow \text{ⲉ} \text{ⲙ}$  par : « après que la flamme se sera emparé de lui ». Le criminel sera d'abord frappé, puis il sera livré au feu : l'ordre inverse ne se comprendrait pas. M. Golénischeff<sup>(1)</sup> a eu raison de rapprocher cette phrase de celle du *Conte du Naufragé* qui l'a embarrassé. L'emploi syntactique du parfait est le même dans les deux cas : il s'agit d'un « parfait consécutif » qui emprunte sa valeur de futur à l'imparfait qui le précède et qui justement se rapporte à l'avenir :  $\downarrow \text{ⲉ} \text{ⲙ} \text{ⲓ} \text{ⲛ}$  signifie « la flamme s'emparera » parce que  $\text{ⲉ} \text{ⲙ}$  signifie « il tombera » ; tout comme, dans l'exemple suivant, le parfait précédé du  $\text{ⲓ}$  consécutif  $\text{ⲓ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ}$  a le sens futur parce qu'il subit l'influence de l'imparfait  $\text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ}$  à valeur de futur :  $\text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ}$  « la terre sera en deuil et le ciel sera noir » (*Jérémie*, IV, 28)<sup>(2)</sup>.

M. Golénischeff<sup>(3)</sup> renvoie aussi à un article au cours duquel M. Erman<sup>(4)</sup> cite divers exemples où le parfait présente une valeur anormale. Parmi les trois phrases qui y sont citées, une seule mérite d'être ici relevée, comme se rattachant étroitement au cas étudié. C'est la suivante, que M. Erman appelle « formule initiale des hymnes au soleil » :

$\text{ⲓ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ}$

Tu émerges de l'horizon : et tu illumines l'Égypte.

L'ordre grammatical des deux propositions coïncide ici si exactement avec l'ordre chronologique qu'il est inutile d'insister sur ce point. Il n'y a pas plus de doute sur la relation des deux verbes de cette phrase qu'il n'y en a, par exemple, sur la « consécution » de l'imparfait et des parfaits dans :  $\text{ⲓ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ}$  « il sortira et se tiendra debout et invoquera »<sup>(5)</sup> (*II Rois*, V, 11).

<sup>(1)</sup> *Loc. cit.* — M. Golénischeff renvoie encore à la phrase suivante, tirée d'un monument de l'époque de Ménéphthah :  $\text{ⲓ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ}$  Maspero traduisait (*Zeitschrift*, t. XIX (1881), p. 118) : « Je donne que tu tranches les têtes des Libou, que tu repousses leur assaut ». Mais il semble bien qu'il faille comprendre au contraire : « ... après avoir

repoussé leur assaut ». Cet exemple ne rentre donc pas dans notre série des « parfaits consécutifs ».

<sup>(2)</sup> Cf. S. PREISWERK, *op. cit.*, § 142.

<sup>(3)</sup> *Loc. cit.*

<sup>(4)</sup> *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, t. XX (1882), p. 3.

<sup>(5)</sup> Cf. J. TOUZARD, *op. cit.*, § 393 a.

Au chapitre CLXXII du *Livre des Morts* se trouve la phrase que voici <sup>(1)</sup> :



Ton nombril est l'Étoile Solitaire, qui décide *et* qui annonce le jour, du milieu des ténèbres.

L'action de «annoncer» est ou contemporaine de l'action de ou postérieure à elle : en tout cas elle ne peut en aucune façon lui être antérieure. De la sorte nous avons bien dans un parfait consécutif dont la valeur est analogue à celle du parfait dans la phrase : «une source montait de la terre *et* arrosait. . . » (*Genèse*, II, 6) <sup>(2)</sup>.

#### B. — IMPARFAIT CONSÉCUTIF.

Tout ce qui a été dit sur le parfait consécutif en hébreu peut se répéter pour l'imparfait consécutif. «Le  $\imath$  consécutif rattache l'aoriste <sup>(3)</sup> à un parfait qui précède. C'est là la valeur fondamentale de l'aoriste consécutif, si bien qu'il est censé se rapporter au temps parfait lors même que, dans ce qui précède, la notion du passé est exprimée seulement par un équivalent du parfait. . . Ainsi l'aoriste indique que l'action du verbe n'est pas un fait absolu, mais qu'elle se trouve en relation essentielle avec ce qui précède et ce qui suit. Le  $\imath$  consécutif de son côté, se rattachant au parfait qui précède (en forme ou en idée), assigne à l'action le temps passé comme la sphère dans laquelle elle a lieu. En même temps, ce  $\imath$  indique que l'action de l'aoriste est, d'une manière quelconque, une conséquence de ce qui précède. Cette conséquence peut être entendue dans un sens plus ou moins strict; ordinairement, pour l'aoriste consécutif, elle se réduit à la connexion, parfois peu serrée, constituée par la simple suite chronologique des actions ou des événements <sup>(4)</sup>. »

Or, de même que nous avons trouvé en égyptien des cas analogues au parfait consécutif de l'hébreu, il n'est pas impossible de découvrir de véritables imparfaits consécutifs dans les textes de l'ancien, du moyen ou du nouvel Empire.

<sup>(1)</sup> D'après le papyrus de Nebseni (British Museum 9900). Je dois la forme correcte de ce texte à l'obligeance de M. Loret.

<sup>(2)</sup> Cf. J. TOUZARD, *op. cit.*, § 406 b.

*Bulletin*, t. XIV.

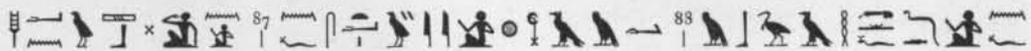
<sup>(3)</sup> Ce terme d'aoriste, assez souvent employé par les sémitisants, est un simple synonyme d'imparfait.

<sup>(4)</sup> S. PREISWERK, *Grammaire hébraïque*, § 489.



consécutif dans toute la force du terme, et qui peut être directement rapproché des imparfaits ויאמר et ותאמר dans le texte biblique suivant : וַהֲנִקְהָשׁ הָיָה יָרוּם : וַהֲנִקְהָשׁ אֶל-הַנְּחָשׁ . . . וַיֹּאמֶר אֶל-הָאִשָּׁה . . . וַתֹּאמֶר הָאִשָּׁה אֶל-הַנְּחָשׁ : « et le serpent était rusé plus que toute bête du champ . . . et il dit à la femme . . . et la femme dit au serpent . . . » (Genèse, III, 1-2)<sup>(1)</sup>.

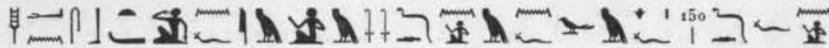
Voici comment le même Naufragé nous raconte la réponse qu'il fit aux questions du Serpent<sup>(2)</sup> :



Je lui répondis, les bras pendants devant lui, et je lui dis . . .

Comme dans le précédent passage nous avons ici un parfait puis un imparfait . Comment expliquer ce changement de temps? C'est que les deux actions, en réalité, sont étroitement liées : il y a entre elles une « consécution » ; la seconde étant en quelque sorte le développement de la première, elle lui est subordonnée par le changement de temps et elle lui emprunte sa valeur exacte.

Plus loin enfin, le Naufragé remercie le Roi Serpent de ses bontés envers lui et lui promet de vanter sa puissance, une fois rentré en Égypte. Il s'engage aussi à lui envoyer toutes sortes de parfums recherchés. Mais ces parfums sont en réalité originaires du pays même où règne le Serpent. Aussi ce dernier se moque-t-il d'un pareil cadeau, dont il n'aurait que faire<sup>(3)</sup> :



Il se rit de moi et de ce que j'avais dit à l'étourdie, en son cœur<sup>(4)</sup>, et il me dit . . .

Dans cette phrase, est évidemment un imparfait consécutif, dont l'emploi est parallèle à celui de et de dans les deux exemples précédents.

Dans le *Conte de Sinouhit*, le héros raconte son retour en Égypte après le long exil volontaire qu'il a dû s'imposer. Il a écrit au Pharaon pour lui

(1) Cf. J. TOUZARD, *op. cit.*, § 405 a.

(2) Papyrus n° 1115 de l'Ermitage, 86-88.

(3) Papyrus n° 1115 de l'Ermitage, 149-150.

(4) « Il rit . . . dans son cœur » doit avoir le sens de : rire sous cape, sourire, se moquer intérieurement.



Le verbe initial, celui qui donne la nuance générale du récit, est au parfait :  $\text{אִתְּ}$ . Mais tous les autres verbes sont à l'imparfait :  $\text{אִתְּ}$ ,  $\text{אִתְּ}$ ,  $\text{אִתְּ}$ . L'explication de cette apparente anomalie est bien simple : nous avons affaire ici à une suite d'imparfaits consécutifs, commandés par le parfait initial. Cet exemple est encore plus intéressant que les précédents, car il montre non plus un seul imparfait consécutif, mais plusieurs à la fois, groupés en série. Par conséquent, les trois verbes  $\text{אִתְּ}$ ,  $\text{אִתְּ}$  et  $\text{אִתְּ}$  jouent, au point de vue du mécanisme de la phrase, le même rôle que les deux imparfaits  $\text{וַיִּבְּחֵהוּ}$  et  $\text{וַיִּכְּהֵהוּ}$  dans : *et il étend la main contre lui et il le frappe . . .* » (Isaïe, v, 25)<sup>(1)</sup>.

D'ailleurs, le même hymne en l'honneur de Thoutmès III contient dans la suite d'autres exemples d'imparfaits consécutifs. Ils sont tous bâtis sur le modèle de la phrase déjà étudiée :

$\text{אִתְּ אִתְּ אִתְּ אִתְּ אִתְּ אִתְּ}$ , etc.

Je suis venu : *et j'ai fait* que tu écrases les habitants de l'Asie . . . ; . . . la terre orientale . . . ; . . . la terre occidentale . . . ; . . . les habitants des . . . ; . . . les habitants des îles . . . ; . . . la Libye . . . ; . . . les frontières du monde . . . ; . . . les habitants de l'extrême Sud . . . ; . . . les Anou de Nubie . . .

<sup>(1)</sup> Cf. S. PREISWERK, *Grammaire hébraïque*, § 492.

La stèle de Psamétik I<sup>er</sup> et de Nitocris à Karnak <sup>(1)</sup> raconte comment fut présentée au dieu Amon son « épouse divine ». Après la cérémonie, celle-ci rencontre une autre princesse, et le texte décrit comme suit l'entrevue et son effet <sup>(2)</sup> :



Or, quand elle arriva vers l'épouse divine N., celle-ci la vit et fut contente d'elle; elle l'aima par-dessus toute chose et lui donna par testament tout ce qu'elle avait hérité de son père et de sa mère. En fit autant sa fille aînée N., fille du roi N. justifié.

Ce passage est très curieux parce qu'il offre par deux fois la série : parfait + imparfait. La première fois, c'est  suivi de ; la seconde, c'est  suivi de . Pourquoi donc ces changements de formes verbales? C'est que, parmi ces quatre verbes, deux seulement expriment des actions-causes, tandis que les deux autres expriment des actions-effets. En d'autres termes, nous avons ici non pas quatre événements indépendants les uns des autres, mais deux couples d'événements liés deux par deux par une relation chronologique et logique. C'est en voyant la nouvelle épouse divine que l'autre princesse reçoit d'elle une bonne impression; de même, c'est à cause de son affection pour elle qu'elle lui lègue tout son héritage. En somme,  et  sont de véritables imparfaits consécutifs, tout comme לָכֵן שִׂמְחָה לִבִּי וַיִּגְדַּל כְּבוֹדִי dans : « c'est pourquoi mon cœur se réjouit et ma gloire tressaille » (Psaumes, XVI, 9) <sup>(3)</sup>.

Tels sont les deux points de syntaxe égyptienne qu'il m'a paru intéressant d'étudier et d'éclairer. Les traiter dans leur ensemble n'était pas le sujet de cet article, dont le but est simplement d'attirer l'attention des égyptologues sur des détails grammaticaux peu connus; et je serais heureux si cette tentative était favorablement accueillie.

CHARLES KUENTZ.

Dijon, 19 mars 1917.

<sup>(1)</sup> G. LEGRAIN, *Deux stèles trouvées à Karnak en février 1897*, in *Zeitschrift*, t. XXXV (1897), p. 16 et seq.; le texte a été republié en partie par A. ERMAN, dans son *Aegyptische Chresto-*

*mathie*, p. 83 et seq.

<sup>(2)</sup> G. LEGRAIN, *loc. cit.*, p. 17, l. 15-16; A. ERMAN, *op. cit.*, p. 85-86.

<sup>(3)</sup> Cf. J. TOUZARD, *op. cit.*, § 405 c.

---

LE CAIRE. — IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

---